

CE TABLEAU PRÉSENTE LA VALEUR CONSOLIDÉE POUR LE GROUPE SIPAREX DES PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES SUR LA DURABILITÉ AU TITRE DE L'EXERCICE 2025, TELLES QUE DÉFINIES PAR LE RÈGLEMENT EUROPÉEN SFDR (SUSTAINABLE FINANCE DISCLOSURE REGULATION).

N°	Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Métrique	Unité	2024*		2025		Explication	Plan d'actions et objectifs pour la prochaine période de référence
				Incidences	Périmètre	Incidences	Périmètre	La quasi-totalité des écarts observés entre les 2 années d e référence s'explique par des variations de périmètre.	Nous recommandons la lecture du rapport ESG & Climat du Groupe Siparex au titre de l'exercice 2025 ainsi que de son rapport article 29 LEC disponible en annexe pour une vue d'ensemble des actions mises en place par le Groupe Siparex ainsi que de sa feuille de route et de ses objectifs ESG & RSE. Pour la prochaine période de référence, le Groupe Siparex s'appliquera à améliorer la qualité des données collectées dans le cadre de son exercice annuel de reporting ESG en parallèle des initiatives poursuivies afin d'atteindre les objectifs de sa feuille de route ESG & RSE 2030.
1.1	Émissions de GES scope 1	Émissions de GES scope 1	tCO ₂ eq	44 781	238 / 240	33 499	242 / 243		
1.2	Émissions de GES scope 2	Émissions de GES scope 2	tCO ₂ eq	11 210	238 / 240	11 023	242 / 243		
1.3	Émissions de GES scope 3	Émissions de GES scope 3	tCO ₂ eq	357 513	236 / 240	363 893	242 / 243		
1.4	Total des émissions de GES	Émissions de GES scope 1, 2 & 3 attribuées au Groupe Siparex	tCO ₂ eq	413 504	238 / 240	408 414	242 / 243		
2	Empreinte carbone	Empreinte carbone par M€ investi	tCO ₂ eq / M€ investis	212	238 / 240	194	242 / 243		
3	Intensité GES des entreprises bénéficiaires	Intensité GES du Fonds par M€ de chiffre d'affaires des entreprises en portefeuille	tCO ₂ eq / M€ de CA	334	236 / 240	273	232 / 243		
4	Exposition aux entreprises présentes dans le secteur des énergies fossiles	Part des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	%	0%	240 / 240	0%	243 / 243		
5	Part d'énergie non renouvelable consommée et produite	Part de la consommation et production d'énergie non renouvelable des entreprises bénéficiaires provenant de sources d'énergie non renouvelables par rapport aux sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage	%	81%	165 / 240	82%	144/243		
6	Intensité énergétique par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en MWh par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises bénéficiaires, par secteur climatique à fort impact	MWh / M€ de CA	Section A : 0 Section B : 0 Section C : 122,22 Section D : 0 Section E : 0 Section F : 3,51 Section G : 816,22 Section H : 609,13 Section I : 0	94 / 240	Section A : 0 Section B : 0 Section C : 101,7 Section D : 0 Section E : 0 Section F : 6,6 Section G : 66,1 Section H : 693 Section I : 0	81 / 243		
7	Activités affectant négativement les zones sensibles pour la biodiversité	Part des investissements dans des entreprises bénéficiaires dont les sites/opérations sont situés dans ou à proximité de zones sensibles du point de vue de la biodiversité, lorsque les activités de ces entreprises bénéficiaires ont un impact négatif sur ces zones	%	0,0%	183 / 240	3,1%	175 / 243		
8	Émissions de polluants dans l'eau	Tonnes d'émissions dans l'eau générées par les entreprises bénéficiaires d'investissements par million d'euros investis, exprimées en moyenne pondérée	Tonnes / M€ investis	0,0025	161 / 240	0,0165	168 / 243		
9	Déchets dangereux générés	Tonnes de déchets dangereux générés par les entreprises bénéficiaires d'investissements par million d'euros investis, exprimées en moyenne pondérée	Tonnes / M€ investis	2,09327	173 / 240	0,50960	169 / 243		
10	Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements dans des sociétés bénéficiaires qui ont été impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	%	0%	207 / 240	0%	193 / 243		
11	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	%	69%	207 / 240	66%	193 / 243		
12	Écart de rémunération non ajusté	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	%	16%	154 / 240	14%	167 / 243		
13	Diversité au conseil	Proportion moyenne des hommes au sein des conseils d'administration des entreprises bénéficiaires d'investissements, exprimée en moyenne pondérée	%	76%	204 / 240	79%	186 / 243		
14	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Part des investissements dans les entreprises bénéficiaires impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées	%	0%	240 / 240	0%	239 / 243		
PAI optionnel 1	Ratio de déchets non recyclés	Tonnes de déchets non recyclés générés par les entreprises bénéficiaires d'investissements par million d'euros investis, exprimé en moyenne pondérée	Tonnes / M€ investis	1,726	118 / 240	2,114	112 / 243		
PAI optionnel 2	Taux de fréquence des accidents	Taux d'accidents dans les sociétés bénéficiaires d'investissements par million d'euros investis, exprimé en moyenne pondérée	Taux / M€ investis	0,064	183 / 240	0,030	181 / 243		

* Données publiées en 2025 au titre de l'exercice 2024 (à l'exception du PAI 5 qui a fait l'objet d'un retraitement